



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

18 juin 2026

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX ET LOI EGALIM

Cadre législatif et réglementaire et séance collaborative

Chambre d'Agriculture de Normandie, DRAAF Normandie



Politique de l'alimentation

Objectif : assurer à la population l'accès à une alimentation

- sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante,
- produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous,
- favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages,
- contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique.

(Article L1 du Code rural de la pêche maritime)

2 leviers transversaux identifiés :

Projets alimentaires territoriaux



Restauration collective





Êtes-vous inscrit.e.s sur Ma Cantine ?

Répondez dans l'onglet « Conversation »



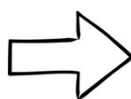
La loi EGalim : cadre réglementaire



30 octobre 2018



22 août 2021



Approvisionnement en produits de qualité et durables



Lutte contre le gaspillage alimentaire



Diversification des sources de protéines et menus végétariens



Substitution des plastiques



Information des usagers et des convives

Politique prioritaire du gouvernement (PPG) :

 50% de produits de qualité et durables en restauration collective, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

 60% de produits de qualité et durables en restauration collective pour la famille de produits "viandes, volailles et poissons"

Les produits “de qualité et durables”

Produits issus de l'agriculture biologique



Produits SIQO (Signe d'identification de Qualité et d'Origine)



Autres produits EGalim



Critères d'achat



Produits acquis suivant des modalités prenant en compte les coûts imputés aux externalités environnementales liées au produit pendant son cycle de vie (production, transformation, conditionnement, transport, stockage, utilisation).



Produits acquis principalement sur la base de leurs performances en matière environnementale et d'approvisionnements.

Produits locaux \neq produits EGalim

Les produits locaux

Définition



Commande publique



**Ne comptent pas en tant que tel dans les
50% de produits de qualité et durables
(loi EGalim)**

SOLUTIONS

Un produit local peut être comptabilisé
s'il est **bio**, **sous signe officiel de
qualité**, ou s'il est acheté via un marché
intégrant des **critères
environnementaux et
d'approvisionnements directs**.



Service numérique ma cantine

4 objectifs de “ma cantine” :



Comprendre

les mesures des lois EGalim
et Climat & Résilience



Accompagner

et outiller les gestionnaires
et administrateurs



Communiquer

entre pairs et à ses convives
pour valoriser ses actions



Collecter

les données afin d'évaluer la
politique publique

Inscription et télédéclaration obligatoires Formations DRAAF, webinaires “ma cantine”

- *Création des cantines (référencement de chaque site de restauration ≠ commune)*
- *Suivi des achats durant l'année civile*
- *Télédéclaration : bilan de l'année N-1 au premier trimestre de chaque année*

Les informations à transmettre sont les valeurs d'achat (HT) des données de l'année civile précédente.

Soutiens financiers

Lait et fruits à l'école

Aide de l'Union Européenne



Objectif : augmenter la consommation de fruits et légumes, du lait et des produits laitiers dans l'alimentation des enfants

- Distribution / Éducation / Publicité

Cible : élèves de la maternelle au lycée

- inscrits dans un établissement scolaire public ou privé ;
- sous contrat avec l'Éducation Nationale ;
- et référencé dans sa cartographie des établissements du système éducatif français.

<https://www.franceagrimer.fr/aides/par-programme/lait-et-fruits-lecole>

ma cantine à 1€

Cible : communes rurales défavorisées de moins de 10 000 habitants instaurant une grille tarifaire progressive pour les cantines des écoles.

Tarification sociale seule : 3 € par repas facturé à 1 € maximum.

Bonus EGalim : 1 € supplémentaire par repas si les conditions de la loi EGalim et de l'inscription sur la plateforme ma cantine sont respectées.

<https://www.asp.gouv.fr/aides/cantine-a-1-euro>



LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

18 juin 2026

RÉSEAU NORMAND POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE





Êtes-vous sur un territoire de PAT ?

Répondez dans l'onglet « Conversation »



PAT KEZAKO ?

Introduits par la **loi d'avenir pour l'alimentation, l'agriculture et la forêt** du 13 octobre 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont définis par l'alinéa 1 du code rural :

« Assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique »

Les PAT sont renforcés par la **Stratégie Nationale Alimentation Nutrition Climat** (SNANC) avec un objectif précisant les PAT comme

« (...) une logique d'accompagnement des transitions locales et de souveraineté alimentaire, en articulation avec les déclinaisons régionales des programmes liés à l'alimentation et à la nutrition »



PAT KEZAKO ?

Après avoir été principalement agri-alimentaires, les PAT s'orientent de plus en plus vers une **approche systémique** autour de 6 champs thématiques transversaux intégrant les enjeux alimentaires.

Une **labellisation** existe pour recenser les démarches de PAT en France visant à les soutenir en leur offrant davantage de visibilité.

2 niveaux possibles, avec des degrés d'avancement et d'évaluation différents :

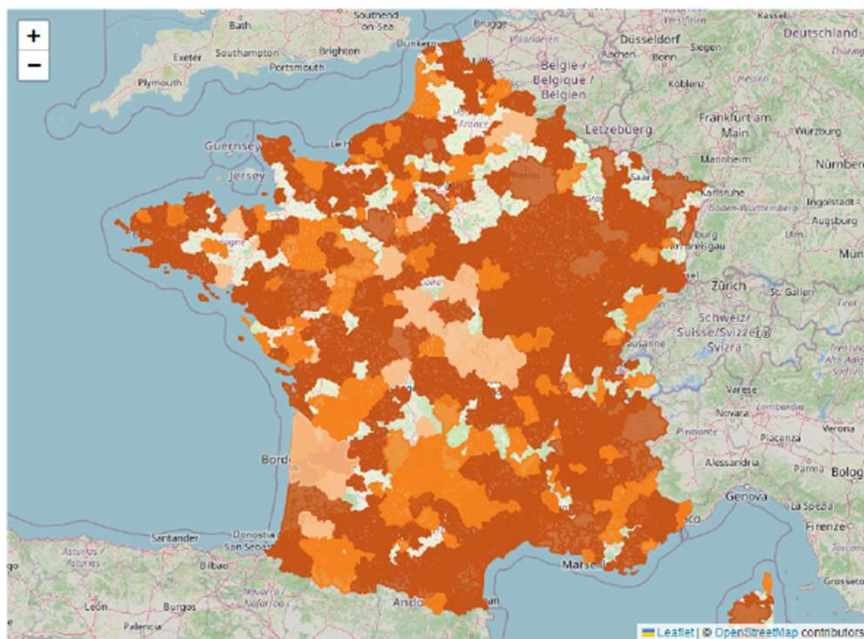
- **Niveau 1** - PAT émergents - attribution pour 3 ans non-renouvelable
- **Niveau 2** - PAT avancés - attribution pour 5 ans, renouvelable



LES PAT EN FRANCE ET EN NORMANDIE

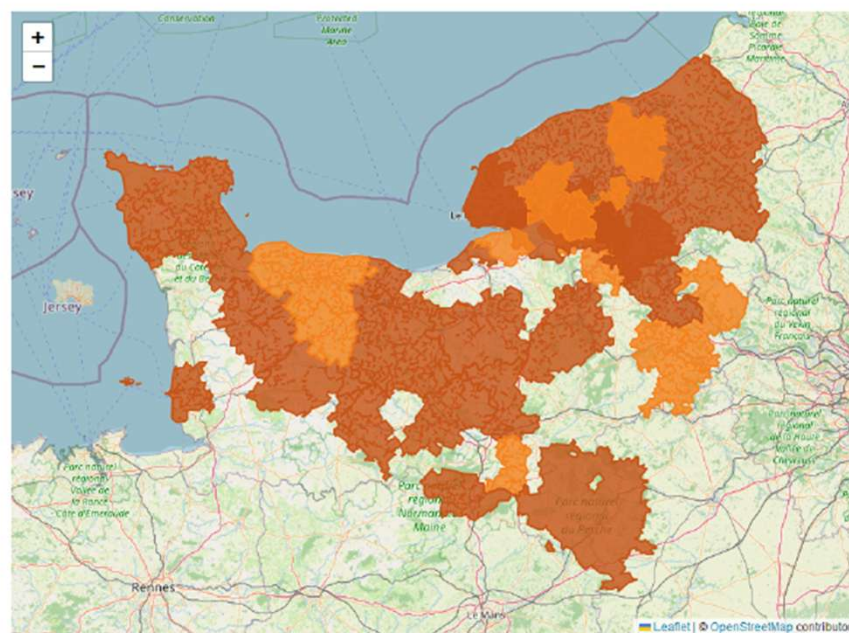


449 PAT français
(147 de niveau 1, 302 de niveau 2)



● Labellisation Niveau 1 ● Labellisation Niveau 2 ● Labellisation en attente

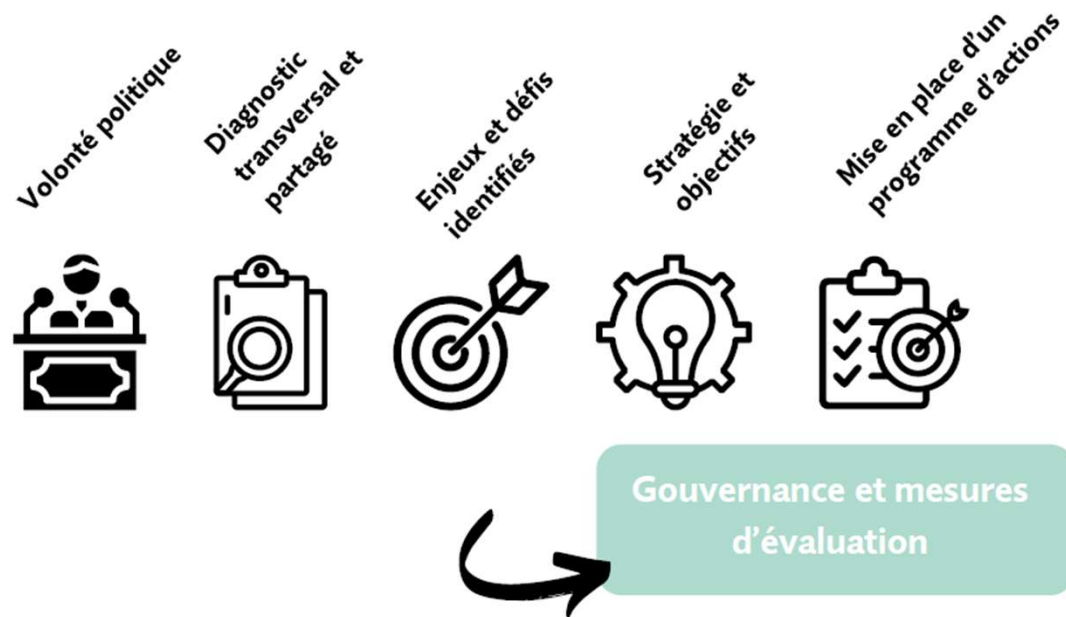
29 PAT normands
(10 de niveau 1, 19 de niveau 2)



● Labellisation Niveau 1 ● Labellisation Niveau 2 ● Labellisation en attente

LE PAT – LES ÉTAPES !

Les étapes clés d'un PAT



LE PAT – LES ÉTAPES !

4 défis majeurs pour les PAT

1

Une **démarche participative** mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire.

2

Un **projet articulé** avec l'ensemble des politiques et stratégies publiques portées par le territoire.

3

Un outil pour **définir une stratégie d'intervention** en cohérence et en complémentarité avec les actions portées par les acteurs locaux.

4

Un **programme opérationnel, concret** et adapté aux enjeux et aux moyens d'action de la collectivité.



DES EXEMPLES D' ACTIONS INSPIRANTES



Restauration collective

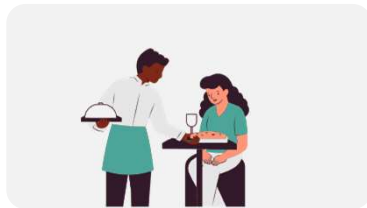
- **Organisation d'événements** comme un menu 100% local (ex. : Métropole Rouen Normandie (MRN), Saint-Lô Agglo...)
- Organisation de **formations** (ex. CA du Cotentin...)
- **Lutte contre le gaspillage alimentaire** (ex. REGAL local CA Lisieux Normandie...)



Environnement

- **Sensibilisation** à l'agriculture biologique comme des rallye-bio (ex. Caen Normandie Métropole, Flers Agglo, CC Caux Austreberthe, ...)
- Appui à la **gestion et valorisation des biodéchets alimentaires** (ex. CC Caux Austreberthe)
- Actions de **protection des ressources naturelles** (ex. CC Cœur Côte Fleurie, élaboration de documents cadres pour la protection de l'eau et démarche REUT(réutilisation des eaux usées traitées))

DES EXEMPLES D' ACTIONS INSPIRANTES



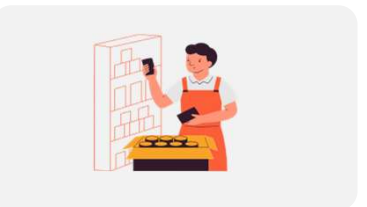
Culture et gastronomie

- Réalisation d'un **guide de producteurs locaux** (ex. : CA Mont-Saint-Michel-Normandie, Terr'Bessin avec l'application mobile Butine...)
- **Valorisation et promotion de produits locaux** (ex. signalétique, événements comme le Festival des AOP à Cambremer)



Economie alimentaire

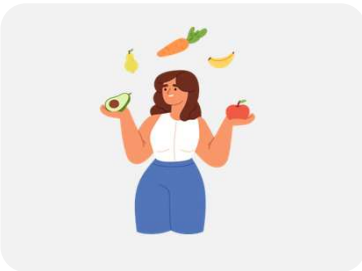
- **Accompagnement à l'émergence de filières** (ex. CU Le Havre Seine Métropole filière blé bio panifiable)
- **Appui à la création d'outils de transformation** (ex. Intercom Bernay Terres de Normandie, légumerie-conserverie Les Petites l'Ouches)



Accessibilité

- **Recensement et information sur les structures d'aide alimentaires** : (ex. CC Yvetot Normandie, forum local de la solidarité alimentaire en lien avec CCAS d'Yvetot)
- Utilisation de l'agriculture et l'alimentation comme **outil d'insertion sociale et professionnel** : jardins partagés, liens avec des structures d'insertion ou des entreprises à but d'emploi (EBE)

DES EXEMPLES D' ACTIONS INSPIRANTES



Nutrition et santé

- **Accompagnement aux changements** de pratiques et de systèmes (ex : formation des professionnels de restauration collective) : (ex. CA Seine Eure, CU Le Havre Seine Métropole, Intercom Bernay Terres de Normandie...)
- **Sensibilisation des publics cibles** : (ex. Flers Agglo, collaboration du PAT et du Contrat de Santé Local (CLS) à ce sujet avec l'animation d'ateliers et développement de ressources)



Urbanisme et aménagement

- **Mobilisation de foncier pour l'installation de maraîchers bio** : (ex. Terres d'Argentan, régie communale avec production pour la restauration collective)
- **Mise en réseau et travail partenarial** entre les structures d'accompagnement pour identifier porteurs de projets et cédants: (ex. Intercom Vire au Noireau, forum des acteurs de l'installation et de la transmission ou Observatoire du foncier mis en place par MRN)

Le PAT : une **politique publique systémique** visant à **conforter et accompagner** l'emploi sur son territoire (ex. accompagner des entreprises agricoles et agroalimentaires, travailler sur l'attractivité des métiers, soutenir la création ou le maintien d'outils de transformation)

DES RESSOURCES !

Le **guide des PAT** en Normandie [à retrouver ici !](#)

L'**ensemble des ateliers et webinaires** organisés par le réseau normand des PAT [à retrouver sur le site de la DRAAF !](#)

Chaque trimestre, **une newsletter** est envoyée, co-produite avec l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable.



Inscriptions par ici →



LE GUIDE

Projet Alimentaire
Territorial en Normandie

ÉDITION 2025



DES RESSOURCES !

Prochaines dates du réseau

- **23 juin** : Plénière du réseau normand des PAT à Saint-Lô – Le PAT : un outil pour alimenter et construire son PAT
- **7 juillet** : Carrefour des PAT à Tours
- **21 octobre** : Webinaire en partenariat avec le REGAL sur les Grandes et Moyennes Surfaces



Merci pour votre présence !

DRAAF Normandie

Marie AMELINE (DRAAF) - marie.ameline@agriculture.gouv.fr Sabine JULIEN (DRAAF) -
sabine.julien@agriculture.gouv.fr

Chambre d'Agriculture de Normandie - Réseau normand des PAT

Marion FRANCOIS (CAN) - marion.francois@normandie.chambagri.fr
Lynda IHADJADENE (CAN) - lynda.ihadjadene@normandie.chambagri.fr

ANNEXES

Synthèse des raisons de non-télédéclaration

Source : Enquête « Vous ne télédéclarerez pas cette année, expliquez-nous pourquoi ? – 78 réponses

1. Confusion sur « qui doit télédéclarer »

→ Responsabilité floue entre prestataire, cuisine centrale et établissement

"Je ne suis pas concerné. C'est notre prestataire [...] qui effectue cette télédéclaration"

2. Manque d'accès aux données

→ Dépendance aux fournisseurs/SRC → impossibilité de télédéclarer

"Nous ne disposons pas du détail et des éléments suffisants pour compléter le portail"

3. Charge administrative trop lourde

→ Manque de temps face au volume de données à traiter

"Je n'ai pas le temps [...] de faire encore et toujours des formalités administratives"

4. Dépendance aux outils et logiciels

→ Organisation et structuration des données encore fragiles

"Nous ne maîtrisons pas encore notre logiciel de gestion"

5. Blocages techniques

→ Des problèmes ponctuels suffisent à empêcher la télédéclaration

"Je n'arrive pas à accéder à ma télédéclaration"

6. Situations de transition

→ Changements structurels qui empêchent temporairement la télédéclaration

"Le traiteur qui nous livrait les repas a rompu le contrat"

7. Incompréhension du cadre

→ Réglementation perçue comme complexe ou inadaptée

Impact de la télédéclaration sur les pratiques (1/3)

Est-ce que ma cantine a contribué à faire évoluer vos pratiques ? (mesure du gaspillage, partage d'information aux convives, meilleure compréhension de la loi, découverte de labels...)

- Enquête post-TD - 738 réponses

1. Impact principal : mesure du gaspillage alimentaire

→ Mise en place de pesées, prise de conscience, ajustements

"mise en place de pesée des déchets"

2. Meilleure compréhension et appropriation de la loi EGalim

→ Clarification des objectifs, structuration des pratiques

"meilleure compréhension de la loi"

"Permet de se rendre compte que nous avons encore du chemin"

3. Un outil de transparence et de communication

→ Support pour informer convives, élus et parents

"Plus de transparence pour les convives et les parents"

⚠ Mail l'impact réel est parfois limité

"Très très peu [de personnes] regardent"

4. Effet secondaire : appropriation des labels

→ Découverte et ajustement des achats

"découverte de label"

→ Mais incompréhensions persistantes sur la non prise en compte de certains labels

"certains labels ne rentrent pas directement en compte"

5. Un grand nombre d'acteurs déjà engagés

→ Pour beaucoup, les pratiques étaient déjà en place

"Non car nous le faisons déjà"

L'outil sert davantage à structurer qu'à transformer

6. Des freins structurels persistants

→ Contraintes budgétaires, organisationnelles, manque de marge

"Nous avons peu de marge de manœuvre"

Impact de la télédéclaration sur les pratiques (2/3)

Votre démarche vers les objectifs EGalim : souhaitez-vous nous partager un élément de réussite, dont vous êtes le plus fier ? - Enquête post- TD – 359 réponses

1. Progression des indicateurs (bio, EGalim, labels)

→ Hausse des taux, parfois dépassement les objectifs

"Augmentation de 24 points en BIO en 1 an"

"Avoir réussi à dépasser les 50% cette année était une victoire"

2. Lutte contre le gaspillage : un levier concret et valorisé

→ Actions visibles et mesurables (pesées, réduction, compost)

"Nous avons réussi à baisser considérablement les déchets !"

3. Développement du bio et des produits de qualité

→ Fierté liée à une alimentation plus saine

"Ma part de produits BIO est de 57% en 2025"

4. Ancrage local et circuits courts

Lien fort avec le territoire et les producteurs

"Avoir trouvé des producteurs locaux et travailler avec eux"

"l'achat fruits et légumes local moins de 10 km"

5. Réduction du plastique et transition écologique

→ Changements matériels concrets dans les pratiques

"Remplacement par verre, inox et bambou"

6. Évolution des pratiques alimentaires (végétarien, produits frais)

→ Adaptation des menus et des habitudes

"Repas végétarien quotidien au choix"

7. Une dynamique de progression plus qu'une atteinte systématique des objectifs

Beaucoup valorisent l'évolution, même sans atteindre les objectifs

"Même si je n'ai pas atteint les objectifs, j'ai tout de même progressé"

Impact de la télédéclaration sur les pratiques (3/3)

Est-ce que ma cantine vous a aidé à accomplir les objectifs de la loi Egalim
Enquête post-TD - 738 réponses

1. Levier structurant / moteur de changement (~35%)

L'outil fait réellement évoluer les pratiques (gaspillage, achats, compréhension de la loi)
"véritable levier d'amélioration"
"donne une vision globale"

3. Effet partiel / appui complémentaire (~25%)

Un outil utile pour structurer et suivre, mais des pratiques déjà en place
"nous le faisons déjà"
"permet de visualiser"

2. Peu d'impact / déjà en place (~30%)

Pas d'évolution notable, outil perçu comme administratif ou contraint
"aucun levier"
"c'est le prestataire qui gère"

4. Résistance / critique du dispositif (~10%)

Remise en cause du cadre (budgets, réalisme, complexité)
"frustrant"
"manque de moyens"